

Morteau le 05 Mai 2023

Projet Educatif du lieu d'accueil pour mineur « il Forêt V »



Association « il Forêt V »

11 rue du Meix Barbet

25500 Morteau

Table des matières

1 . Organisateur : Statut et mission de l'association « il Forêt V ».....	1
1.1. Nom de l'association : il Forêt V – il faut rêver	1
1.2. Objet de l'association	1
Objectifs de l'association.....	2
1.3. Le collectif.....	2
Origine du collectif	2
Les membres du collectif.....	2
1.4. Les valeurs communes	3
L'écologie.....	3
L'ouverture	3
Le respect	3
1.5. Les pédagogies	3
L'éducation à l'environnement	4
L'éducation à l'environnement par la nature.....	4
Pédagogie active.....	4
Pédagogie par la nature	4
Pédagogie en forêt	4
1.6. Les partenaires	4
1.7. Les prestations.....	4
2. Les Ateliers de jeux en forêt.....	5
2.1. Définition	5
2.2. Diagnostic initial.....	6
Les réseaux	6
Etude de besoins	6
3. La Ligne pédagogique	6
3.1. Les valeurs	7
L'écologie.....	7
L'ouverture	7
Le respect	7
3.2. Les objectifs éducatifs	7
3.3. Les moyens pour atteindre ces objectifs.....	7
4.Fonctionnement de l'accueil	9
4.1. L'équipe	9
Constitution.....	9

Fonctionnement	9
4.2. Le groupe d'enfants.....	10
Nombre.....	10
Ages	10
Besoins physiologiques.....	10
4.3. Le lieu.....	10
La forêt	10
Une salle de repli.....	11
4.4. Le budget de fonctionnement.....	12
4.5. Modalités tarifaires	12
4.6. Outils d'informations et de relations avec les familles	12
4.7. Déroulement des ateliers	13
4.8. Evaluation et qualité.....	13
Les observations	13
Les entretiens	13
Questionnaires	13
Le site internet et les réseaux sociaux.....	14

« L'essentiel dans notre relation avec la nature n'est pas de créer un espace de protection, mais de créer un lien »

(Louis Espinassous, p70)

Cette citation de Louis Espinassous illustre parfaitement la mission de l'association « il Forêt V » et de ce fait, la ligne directrice de l'accueil collectif pour mineur « il Forêt V ».

1 . Organisateur : Statut et mission de l'association « il Forêt V »

Identifiant SIRET : 899 110 050 000 15

N° d'association : W253005453

Association déclarée par la loi du 1Juillet 1901 relative au contrat d'association.

1.1. Nom de l'association : il Forêt V – il faut rêver

Après plusieurs séances de réflexions nous avons voté pour que le nom de l'association soit « il FoRêt V » qui se lit « il faut rêver ».

Le mot « forêt » est au centre car il est au cœur de la mission de l'association. La majorité des prestations se dérouleront au cœur de la forêt du Val de Morteau et seront en contact direct avec celle-ci.

Le mot « rêver » met en avant l'espoir d'apporter une pierre à l'édifice d'un changement des comportements de l'humain face à l'environnement. Il fait également référence aux prestations de l'association qui vise à soutenir les rêves, la créativité et l'expression des bénéficiaires.

1.2. Objet de l'association

« Accompagner les habitants du Val de Morteau et autres personnes intéressées vers un art de vie durable à travers différents types d'accompagnements en lien avec la nature. »

L'art de vie durable est un concept à développer pour une meilleure compréhension de cet objet associatif.

« L'art » ici correspond à la créativité et donc à la capacité de trouver de nouvelles idées face aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

La commission du Brundtland en 1987 définit Le développement durable de la manière suivante : « Un développement durable permet de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures. »

Le capital naturel ne peut être substitué par aucun autre capital il est donc primordial de le préserver. (Silviva.ch, 2021)

Objectifs de l'association

- 🌱 Accompagner les enfants à se familiariser avec la forêt
 - En accompagnant les classes et leurs enseignants en forêt
 - En accueillant des enfants préscolaires à des ateliers de jeu en forêt
- 🌱 Créer des situations d'immersion en forêt
 - En créant des journées en famille en forêt
 - En effectuant de l'accompagnement individuel par le soin en forêt
- 🌱 Transmettre les compétences pédagogiques et environnementales de ces aspects
 - En proposant des formations

1.3. Le collectif

Origine du collectif

Eloïse Ollivier qui est porteuse du projet, est à l'origine du collectif et a contacté des connaissances en fonction de leurs compétences et leur proximité géographique pour porter avec elle ce projet. Les personnes contactées ont immédiatement témoigné de leur intérêt vis-à-vis de la mission de l'association.

Les membres du collectif

L'association est dirigée par un conseil collégial de 3 personnes intégrée au conseil d'administration de 7 personnes.

Depuis Février 2023 une directrice opérationnelle, pédagogue par la nature est employée au sein de l'association.

Noms Prénoms	Complémentarité
Andréoti Peggy (Membre du conseil collégial)	Dynamique et curieuse de l'environnement, elle apporte un regard de maman et de professionnelle de la santé sur les activités de l'association.
Huberbourcq Christophe (Membre du CA)	Professionnel de la santé mentale et passionné de nature, il apporte son regard de papa, de professionnel de santé et d'amateur de nature.
Jacquet Pauline (Membre du C.A)	Professionnelle de santé, sportive et future maman, elle apporte son regard d'indépendante et de passionnée de nature.
Latellier Milène (Membre du C.A)	Maman passionnée des pédagogies alternatives et professionnelle du soin à la personne, elle apporte son regard de maman, d'amoureuse de la nature et de son attention aux autres.
Ollivier Eloïse (Directrice opérationnelle)	Pédagogue par la nature, enseignante pour adulte et maman, elle apporte son regard de professionnelle de l'enfance, de maman et de passionnée de nature.
Sauge Angélique (Membre du conseil collégial)	Professionnelle du sport et maman, elle apporte sa créativité, sa passion pour l'environnement et son regard de maman.
Vermot Camille (Membre du conseil collégial)	Impliquée dans la transition écologique de l'environnement et des relations et maman, elle apporte son regard de maman et son dynamisme.

1.4. Les valeurs communes

L'écologie

Écologie de l'environnement

En lien avec la transition écologique actuelle et l'urgence climatique.

Écologie des relations humaines

En encourageant la coopération et les habiletés sociales

L'ouverture

Pour l'ouverture au monde et à l'évolution des pratiques et de la société.

Ouverture d'esprit pour rejoindre la réalité de chacun et que chacun puisse s'exprimer et être entendu.

Le respect

Dans la communication au sein du collectif

Respecter la charte et les modes de communication établies

Respect des idées et réalités de vie de chacune

Respect des collaborateurs externes et du public accueilli

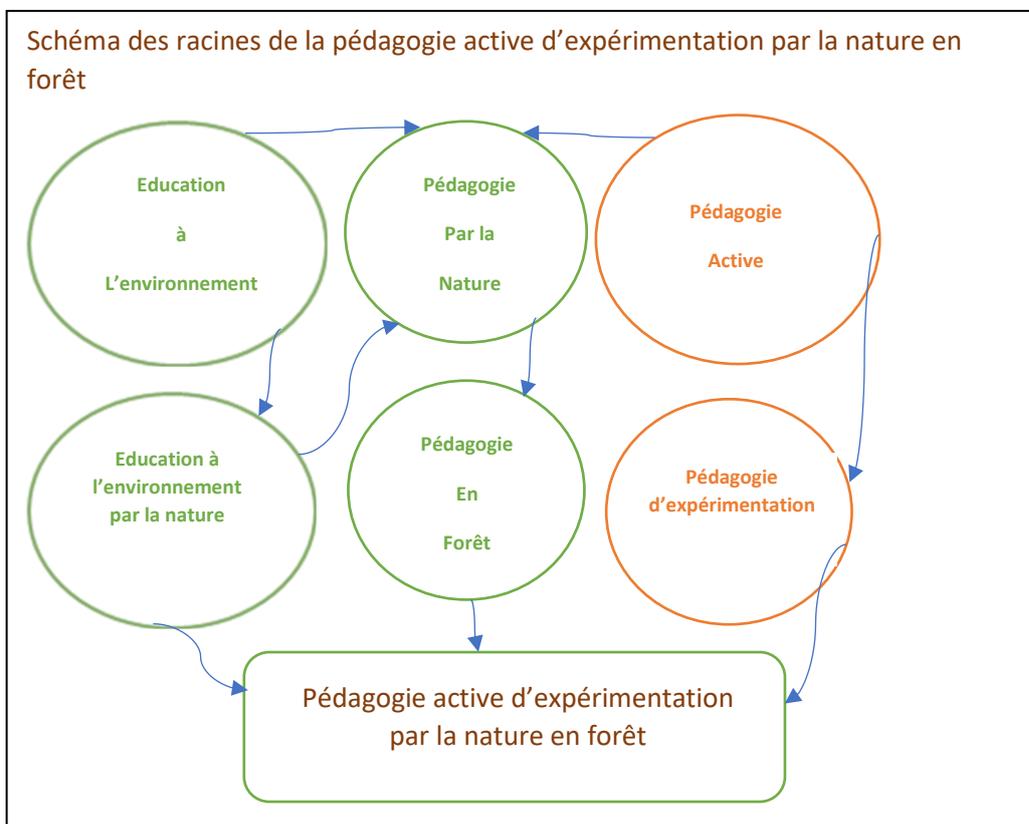
Respect du rythme des enfants et de leurs explorations

1.5. Les pédagogies

L'association « il Forêt V » se base sur les pédagogies actives et sur l'éducation à l'environnement pour porter une réflexion sur ses interventions.

Ces deux branches de la pédagogie et de l'éducation se subdivisent pour être de plus en plus ciblées.

Voici un schéma illustrant cela.



Pour une meilleure lecture de ce schéma voici la définition des différents éléments.

L'éducation à l'environnement

Est une approche globale et contextualisée de l'apprentissage, des expériences vécues dans et avec la nature, l'acquisition de la construction active de son propre espace de vie.

Basée sur la préservation et la régénération des ressources naturelles. (Silviva.ch, 2021)

L'éducation à l'environnement par la nature

Elle met l'accent sur les expériences vécues en nature et avec la nature.

Elle fournit les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes naturels et souhaite ainsi promouvoir une relation profonde, saine et respectueuse entre l'homme et la nature. (Silviva.ch, 2021)

Pédagogie active

Comme son nom l'indique la pédagogie « active » a pour but de rendre « actif » l'apprenant. Il est au cœur de ses apprentissages. Il est actif au niveau de sa participation et des choix qu'il fait et également au niveau moteur. (Florence, 2020)

Pédagogie par la nature

Elle promeut une relation émotionnelle entre l'homme et la nature à travers des activités liées aux sens. Elle permet aux individus de prendre conscience d'eux-mêmes et de l'environnement qui les entoure. Selon le [RPPN](#) elle permet le développement holistique des individus à travers des activités régulières de découvertes dans un environnement naturel.

Pédagogie en forêt

Elle découle de la pédagogie par la nature et est défini comme une pédagogie active par la nature se déroulant dans la forêt. (Bolay ; Reiche, 2007, p24) (Silviva.ch, 2021)

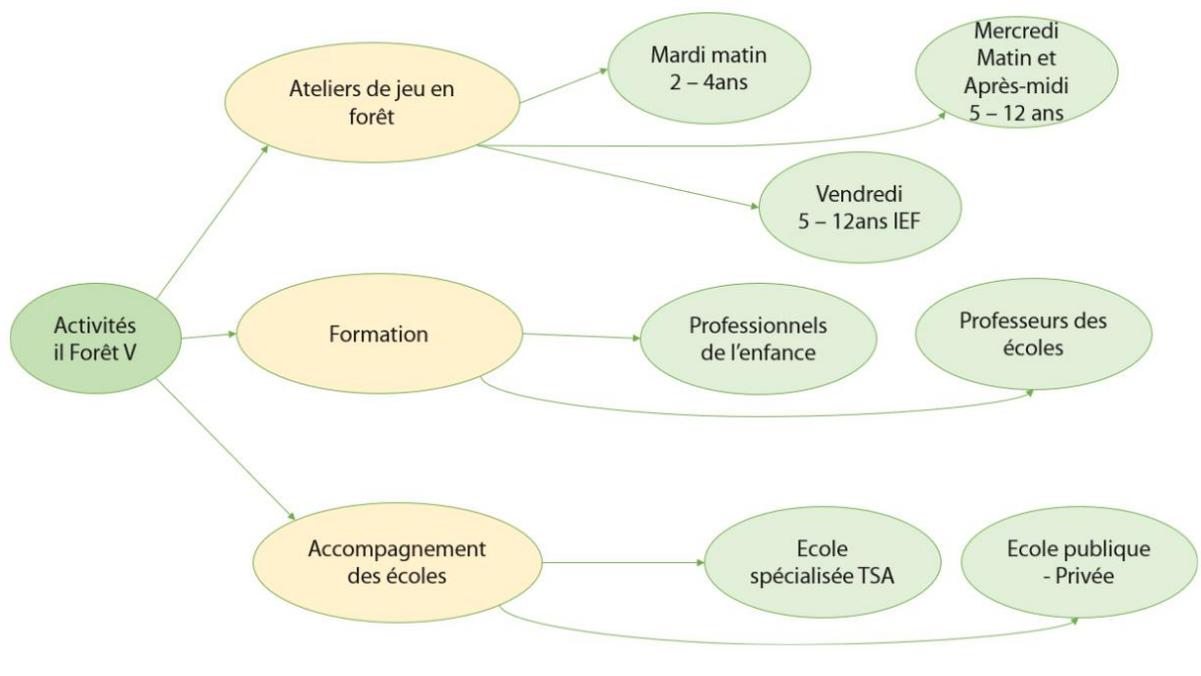
Ces quelques définitions permettent de visualiser le niveau d'intervention de l'association « il Forêt V » et de comprendre les grands fondements auxquels elle se rattache.

1.6. Les partenaires

Le choix de créer une association a été fait dans une visée de mission sociale et solidaire et dans une intention de collaborer avec d'autres acteurs. Que ce soit les collectivités ou les organismes ayant une ligne pédagogique similaire, « il Forêt V » sera accessible aux plus grands nombres.

1.7. Les prestations

La mission de l'association est étendue et c'est pour cela que les prestations sont variées et amenées à se développer dans le temps.



Ce projet pédagogique développe uniquement la ligne pédagogiques et les aspects organisationnels des ateliers de jeux en forêt.

2. Les Ateliers de jeux en forêt

2.1. Définition

C'est un espace en forêt, souvent aménagé par un canapé forestier (photo au point 4.1. Lieu), où des activités adaptées aux enfants sont proposées et encadrées par un professionnel par tous les temps. Les activités sont variées et touchent tous les domaines de développement des enfants. (Cognitif, créatif, moteur, social.)

Ce type d'atelier existe depuis plus de 50ans au Danemark et de manière plus récente et plus proche en Suisse. Cela se développe progressivement en France.

Ces ateliers permettent aux enfants d'explorer leur environnement par tous leurs sens et de se familiariser avec la nature. Ce contact régulier avec la nature permet de renforcer leur immunité, améliore leur état de santé en général et permet de développer le respect envers l'environnement.

Exemple d'ateliers de jeux en forêt :

En Suisse <https://www.promenonsnousdanslesbois.ch>

En France [Accueil | autourdufeu](#)

2.2. Diagnostique initial

La protection de l'environnement est le point fort de tous en ce XXI -ème siècle.

La ville de Morteau est très engagée dans cette orientation et l'ensemble de la communauté de commune également.

Les réseaux

De nombreux organismes soutiennent les projets d'éducatifs à l'environnement par la nature.

Que ce soit au niveau mondial, européen, national ou local. Ici nous ne citerons que les organismes les plus proches des valeurs de l'association.

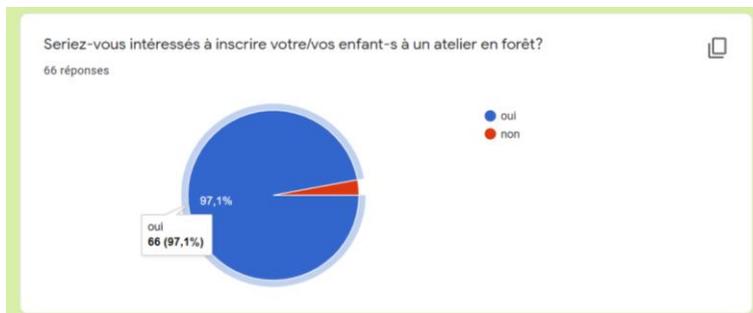
- 🌱 Le [RPPN](#) (réseau de pédagogie par la nature) qui œuvre activement pour créer des liens entre tous les acteurs de la pédagogie par la nature.
- 🌱 Le [FRENE](#) (réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement)
- 🌱 Le [GRAINE bourgogne franche Comté](#) (Réseau régional d'éducation à l'environnement)

Tous ces réseaux permettent aux acteurs, dont nous faisons partie, de fédérer leurs connaissances et leurs compétences et de rendre visible les actions en faveur de l'éducation à l'environnement.

La collaboration avec d'autres partenaires sera essentielle dans le fonctionnement des ateliers en forêt.

Etude de besoins

Une étude de besoin réalisée en amont de la création de l'association met en avant le besoin des habitants du val de Morteau de bénéficier d'un accueil pour mineur de ce type.



3. La Ligne pédagogique

- 🌱 *Tendre vers un art de vie durable, en apportant aux enfants un environnement et un cadre propice à construire un lien avec la nature à travers des activités d'exploration régulières en forêt.*

3.1. Les valeurs

Les valeurs des ateliers en forêt sont identiques à celles de l'association. Cependant, elles sont visibles par d'autres actions.

L'écologie

Ecologie de l'environnement

Le sens premier de la ligne pédagogique mis en place dans le fonctionnement général des ateliers mais de manière plus précise dans l'accompagnement des groupes au sein de la forêt.

Ecologie des relations humaines

Est visible dans la posture de l'adulte avec les enfants et les familles et également au sein de l'équipe et entre les enfants

L'ouverture

Les ateliers en forêt s'inspirent de pédagogies actives divers et de l'expérience de pays très actifs dans ce domaine comme le Danemark et la Suisse. La forme associative permet une ouverture vers les collectivités et vers les autres associations. Une communication sur les réseaux sociaux permettra de rendre visible les actions les activités et le sens de celles-ci au plus grand nombre.

Le respect

Cette valeur est une des plus large. Dans respect nous entendons tolérance envers la spécificité de chacun et la communication non violente. Une attention particulière est portée sur la bienveillance des enfants accueillis et leur famille.

3.2. Les objectifs éducatifs

Les objectifs permettent d'avoir une ligne d'action ciblée, centrée sur la ligne pédagogique.

-  Soutenir le développement global des enfants à travers un cadre sécurisant et un environnement stimulant
-  Contribuer à un maintien et/ou une amélioration de l'état de santé des enfants
-  Répondre aux besoins fondamentaux des enfants
-  Sensibiliser l'environnement familiale des enfants sur l'art de vie durable

3.3. Les moyens pour atteindre ces objectifs

Soutenir le développement global des enfants à travers un cadre sécurisant et un environnement stimulant

L'environnement forestier est stimulant et varié et le sol est irrégulier ce qui permet de stimuler les enfants au niveau moteur et cognitif et de remplir pleinement leur besoin de mouvement et de recherches. L'évolution régulière des enfants dans cet environnement et la mise en place d'activités d'exploration variées, reposant sur les besoins et intérêts des enfants sont des leviers solides pour soutenir le développement global des enfants.

Les habiletés sociales sont développées et renforcées grâce à l'espace et aux contraintes de l'environnement qui nécessite la collaboration des enfants. (Pente, branches lourdes...)

Un accompagnement soutenant dans la gestion des conflits et des activités coopératives permettent de soutenir l'émergence de ces habilités.

Les repères, les rituels et la collaboration étroite avec les familles permettent aux enfants d'évoluer en sécurité affective. Cette sécurité est la base du développement des enfants, le cadre est donc bien réfléchi et mis en place pour et avec les enfants. La place des familles est très importante et un soin tout particulier est mis en avant pour entretenir cette relation. (Bouchard, 2009) (Ferjou, 2019)

🌱 Contribuer à un maintien et/ou une amélioration de l'état de santé des enfants

De nombreuses recherches mettent en avant les bienfaits des « bains de forêt » et des sorties en plein air par tous les temps. Cela apaise, prévient l'obésité, prévient les maladies cardiovasculaires et renforce l'immunité. Proposer des ateliers en forêt régulièrement sur une durée assez longue par tous les temps suffit à répondre à cet objectif. (Krebs, 2018) (Waukiez, 2019)

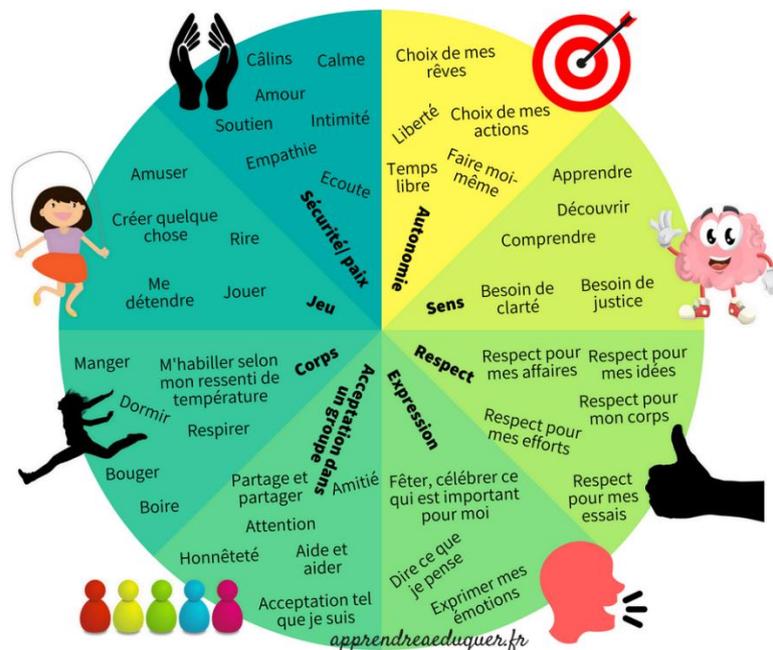
🌱 Répondre aux besoins fondamentaux des enfants

Les besoins fondamentaux des enfants sont systémiques et donc interdépendants.

Il est nécessaire de répondre à l'ensemble de ces besoins pour que les enfants puissent s'ouvrir et grandir.

Voici un schéma synthétique qui illustre cette interdépendance et représente le potentiel mis en avant lors des ateliers de jeu en forêt.

La posture professionnelle des adultes est essentielle pour être attentif à l'ensemble de ces besoins. (Alvarez, 2016) (Gueguen, 2015)



Sensibiliser l'environnement familiale des enfants sur l'art de vie durable

Les familles font partie intégrante des ateliers de jeux en forêt. Un soin particulier est apporté à leur accueil et à leurs besoins. Par leur démarche d'inscrire leurs enfants aux ateliers, les familles rentrent déjà dans une démarche d'art de vie durable et les enfants transmettent certainement leurs expériences vécues lors des ateliers aux seins de leur famille. Une responsabilité est donnée aux parents d'évaluer leurs enfants et leur changement d'attitude par rapport à la nature et de manière plus spécifique la forêt. A travers le lien crée et l'évolution de l'année certains projets pourront être réfléchis entre les familles et l'association « il Forêt V ». (Espinassous, 2015)

4. Fonctionnement de l'accueil

4.1. L'équipe

Constitution

L'équipe est constituée de 2 personnes diplômées et de bénévoles et stagiaires.

Pour la sécurité affective des enfants une personne fixe est toujours présente et le changement le nombre de personnes accompagnatrices est limité.

Les personnes fixes sont

Eloïse Ollivier :

Directrice opérationnelle

Educatrice de jeunes enfants

Enseignante en école supérieure pour les éducateurs de jeunes enfants

Pédagogue par la nature

Pauline Jacquet :

Kinésithérapeute

Educatrice sportive

Fonctionnement

Un moment d'échange (10min) aura lieu au début et à la fin de chaque atelier.

Une réunion plus approfondie aura lieu 1 fois par mois (1h) pour échanger sur différents points ; administratifs, pédagogiques et divers.

4.2. Le groupe d'enfants

Nombre

Pour être en cohérence avec la ligne pédagogique et les valeurs des ateliers ; le groupe d'enfants ne dépasse pas 12 enfants de plus de 6ans ou 8 enfants de moins de 6ans pour 2 adultes.

Une moyenne sera établie en fonction de l'ensemble du groupe.

Ce choix est lié à une volonté d'être disponible et attentif à chacun.

Agés

Les ateliers de jeux en forêt sont âgés de 3 à 12ans. L'hétérogénéité du groupe est réfléchi et le choix des groupes selon les demi-journées est établi en fonction de la dynamique de groupe et des besoins et compétences des enfants.

Besoins physiologiques

Temps de repos

La durée des ateliers de jeux en forêt est de 2h30. Aucun moment déterminé n'est mis en place.

Cependant, un « coin repos » est aménagé dans la forêt et les enfants peuvent s'y rendre lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Les activités seront adaptées à l'état de fatigue des enfants et à leurs besoins physiologiques.

Alimentation

Les repas ne sont pas comptés dans les temps d'accueil.

Cependant, les enfants peuvent s'hydrater à tout moment et emmener une collation équilibrée et « 0 déchets » s'ils en ressentent le besoin.

Toilettes

Un « coin toilettes » est aménagé dans la forêt pour respecter l'hygiène et l'intimité de tous.

4. 3. Le lieu

La forêt

L'accueil pour mineur « il Forêt V » a la particularité d'accueillir les enfants à 100% en forêt. Les ateliers de jeu en forêt se déroulent toute l'année à l'extérieur au cœur de la forêt.

Hors avis de tempête ou autres contrindications des services publiques.

Voici les critères sélectionnés pour le choix de la parcelle de forêt.

-  Proche d'un parking pour les personnes à mobilité réduite ou d'autres commune du val.
-  Une surface assez plane pour limiter les risques de chutes en hauteur et facilité l'évolution motrice des enfants.
-  Présente une variété des espèces d'arbres et une stimulation au niveau de la faune et la flore.

- 🌳 Des limites physiques autour du périmètre pour assurer la sécurité des enfants. (Chemins, troncs, haie...)
- 🌳 Qu'elle ne soit pas une parcelle de forêt protégée
- 🌳 Qu'on puisse y installer un canapé forestier (cf en aval du document)
 - Assez d'espace entre les arbres
 - Arbres quand même assez proches pour tendre une bâche en cas de pluie
 - Du bois mort pour la construction du canapé
- 🌳 Qu'on puisse faire du feu (avec accord de l'ONF)

Parcelle trouvée



Parcelle de forêt du bois Robert

▪ Un canapé forestier

- 🌳 Le canapé forestier est une construction éphémère qui peut être réalisée en quelques heures à 2-3 personnes et démontée aussi rapidement en cas de besoin.
- 🌳 Les matériaux utilisés sont respectueux de l'environnement, puisqu'ils sont constitués de bois mort trouver à proximité.
- 🌳 Il permet aux enfants d'avoir un cadre sécurisant et un lieu de partage et d'échange.
- 🌳 C'est le point de ralliement du groupe.
- 🌳 Il permet également d'installer un coin feu sécuriser et fonctionnel.
- 🌳 Lorsque l'on tend une bâche au-dessus cela permet également d'être à l'abri en cas de forte précipitations.



Une convention a été rédigée par l'ONF après visite sur site avec la présidente de l'association et les représentants de la commune en charge du dossier. Elle est signée par les 3 parties.

Un diagnostic de santé des arbres de la parcelle est effectué régulièrement pour assurer la protection de tous.

Une salle de repli

En cas de tempête ou autres avis préconisés par les autorités supérieures de se mettre à l'abri, une salle est à disposition à la MJC de Morteau 2 place de l'Eglise.

Cette salle correspond aux normes d'accueil pour mineurs puisqu'elle se trouve dans les locaux qui accueillent un public mineur.

4.4. Le budget de fonctionnement

Un budget prévisionnel sur 3 ans a été élaboré pour le fonctionnement de l'association dans son intégralité.

Il est délicat de séparer le budget réservé au lieu d'accueil.

4.5. Modalités tarifaires

Pour assurer une équité d'accès aux ateliers de jeu en forêt un barème de tarif est élaboré par rapport au quotient familial délivré par la CAF.

3 Modalités d'accueil existent **sur toute l'année hors vacances scolaires.**

-  Mardi matin 10h – 11h30 pour les enfants de 2 à 5ans avec leur parent
-  Mercredi matin ou après-midi pour les enfants de 5 à 12ans scolarisés
-  Vendredi matin pour les enfants de 5 à 12 ans IEF

QF	Ateliers du mercredi ou vendredi	Ateliers du mardi matin
<500	250€	200€
<1500	280€	230€
>1500	310€	260€

En cas d'annulation de la participation d'un enfant aux ateliers, aucun remboursement ne sera effectué en dehors de cas précisés dans le règlement.

Cela dans le but d'assurer la pérennité de l'association. Merci pour votre compréhension.

4.6. Outils d'informations et de relations avec les familles

L'ensembles des informations et les documents administratifs concernant l'association et les ateliers de jeu en forêt se trouvent sur le site internet et la page Facebook de l'association.

Pour le premier contact avec les familles, un rendez-vous sera pris avec la directrice des ateliers pour échanger sur leur(s) enfant(s) et le fonctionnement des ateliers.

Une visite sera réalisée au canapé forestier avec un moment de jeu pour l'enfant et d'observation et de jeu pour les parents.

Des entretiens ponctuels et non obligatoires seront proposés aux parents pour échanger sur l'évolution de leur enfant au sein des ateliers.

Des journées d'accueil pour les familles seront mises en place 1 à 2 fois dans l'année. Ceci pour permettre aux familles de se rencontrer et de leur faire vivre des ateliers en forêt.

4.7. Déroulement des ateliers

Le déroulement indique uniquement la structure du déroulement des ateliers. La structure sera fixe et permet de donner des repères aux enfants et aux professionnels.

Le contenu évoluera en fonction de l'environnement et des enfants et sera toujours en lien avec la ligne pédagogique.

Matin : 9h Après-midi : 13h30	Accueil des familles sur le parking Transmission des informations nécessaires
9H10 13H40	Déplacement du parking au canapé forestier avec le groupe d'enfants
9H20 13h50	Arrivée au canapé Rituel d'entrée de début d'atelier
9H25 14H25	Temps d'accueil collectif
9H40 14H40	Explorations libres Activités nature
10H30 15H	Collation
10H45 15H15	Explorations libres Activités nature
11H45 16H15	Rituel de fin Trajet vers le parking
12h 16H30	Départ des enfants avec leur famille

4.8. Evaluation et qualité

Pour permettre à l'association d'évaluer la qualité de ses prestations elle met en place différents outils d'évaluation.

Les observations

Des observations ciblées permettent d'évaluer les enfants et leur évolution au sein des ateliers.

Les entretiens

Des entretiens avec les familles permettent d'identifier les points positifs et les points de vigilances perçus par les familles.

Questionnaires

Des questionnaires de satisfaction sont transmis de manière annuelle à l'ensemble des bénéficiaires pour avoir un aperçu global des besoins de tous.

Le site internet et les réseaux sociaux

Les commentaires laissés sur les réseaux sociaux permettent également avec un regard critique d'avoir un aperçu du regard extérieur sur les ateliers de jeux en forêt.

La société évolue et l'art de vie durable devient une évidence. Pour rendre des futurs citoyens créatifs, sensibles à l'environnement et autodéterminés, quoi de mieux que des activités d'exploration en forêt ?

La directrice opérationnelle de l'association « il Forêt V »

Eloïse Ollivier

Références

Alvarez, C. (2016). *Les lois naturelles de l'enfant*. Paris: Les Arènes.

Bouchard, C. (2009). *Le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans en contextes éducatifs*. Québec: Presse d l'Université du Québec.

Espinasous, L. (2015). *Laissez les grimper aux arbres*. Péronnas: Les Presses d'Ille-delFrance.

Ferjou, C. (2019). *Emmenez les enfants dehors*. Paris: Robert Lafon.

Florence, L.-G. E. (2020). *Pédagogie alternatives et démarches innovantes*. Nathan.

Gueguen, c. (2015). *pour une enfance heureuse*. Paris: Robert Laffont.

Krebs, S. (2018). *Les Bienfaits magiques des arbres*. PARIS: Favre SA.

Silviva.ch. (2021). *termes et définitons / durabilité/ développement durable*.

Waukiez, S. (2019). *L'école à ciel ouvert*. Ornans: Salamandre.